



NOTE AUX SYNDICATS

Années après années, COG après COG, les Fédérations CGT, FO, SUD, CFTC et CFE-CGC font le constat que le Ministère et l'employeur (UCANSS) n'entendent pas les revendications des salariés de la Sécurité Sociale. Bien au contraire, les moyens humains et financiers se réduisent encore et toujours.

Pour contrecarrer ce mutisme, les Fédérations FO, CGT, CFTC, SUD et CFE-CGC, depuis le mois de juin dernier, ont décidé d'entrer en résistance et d'impulser des actions en intersyndicales dans nos organismes, partout où c'est possible, afin de créer le rapport de force nécessaire à l'ouverture de vraies négociations. C'est dans cette perspective de mobilisation que les Fédérations CGT, FO, CFTC, SUD et CFE-CGC proposent aux syndicats de tous les organismes de Sécurité Sociale de faire des assemblées générales du personnel et d'aller à la rencontre des salariés **pour faire signer la pétition, ci-jointe**.

Cette pétition doit permettre de débattre avec le personnel et d'enrichir les revendications.

Une fois ces pétitions signées, elles doivent remonter dans vos fédérations avant le 11 décembre 2018, date à laquelle elles seront adressées au gouvernement, aux députés et à l'UCANSS.

La casse de la Sécurité Sociale s'accélère et le personnel est en danger. Il n'a plus les moyens de faire une réponse de qualité aux assurés, allocataires et cotisants. Dans ces conditions, il est impératif d'interpeler les élus locaux et d'informer la presse locale sur ce que vivent les salariés dans nos organismes.

Partout où c'est possible, il est souhaitable de travailler en intersyndicale pour construire le rapport de force à la hauteur des enjeux.

Le 18 décembre, l'UCANSS a prévu la tenue d'une RPN « Salaires ». Les Fédérations CGT, FO, CFTC, SUD et CFE-CGC ont décidé **d'appeler les salariés des organismes de la Sécurité Sociale, à une journée de grève le mardi 18 décembre 2018**.

Pour préparer cette grève, vous recevrez prochainement **un 4 pages et un flyer** à diffuser au personnel.

Si votre syndicat manque de moyens ou souhaite un modèle de communiqué pour la presse locale n'hésitez pas à faire appel à vos fédérations.

La réussite des actions est fondamentale pour contrecarrer le démantèlement de notre sécurité sociale qui s'accélère dangereusement et obliger l'employeur à répondre à nos légitimes revendications :

- **Arrêt des suppressions de postes et remplacement de tous les départs par des embauches en CDI**
- **Mise en place d'une classification qui permette un véritable déroulement de carrière avec la reconnaissance des compétences, des qualifications et des diplômes.**
- **Augmentation significative de la valeur du point et Salaire Minimum Professionnel Garanti à 2 000 € bruts.**
- **Attribution des mesures immédiates pour tous les salariés en rattrapage de la perte du pouvoir d'achat.**
- **Respect et maintien de toutes les dispositions de la Convention Collective Nationale**

**Le 18 décembre, pas un seul organisme sans préavis de grève !
Tous ensemble, en grève le 18 décembre 2018 !**